

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

COMMENT ACTIVER SON ESPACE ÉLECTEUR

Tout se passe sur le site dédié aux élections :

<https://elections2018.education.gouv.fr>

Étape 1 : Saisissez votre adresse de messagerie professionnelle

Portail électeurs

Veillez saisir votre adresse de messagerie professionnelle

✉ Adresse de messagerie professionnelle

ex: prenom.nom@ac-academie.fr

CONTINUER

Accédez à votre espace électeur pour :

- Consulter votre profil (à partir du 11/10/2018)
- Consulter les scrutins auxquels vous pouvez voter (à partir du 11/10/2018) et leurs listes de candidats (à partir du 5/11/2018)
- Consulter la liste électorale (à partir du 5/11/2018)
- Voter (à partir du 29/11/2018)
- Consulter les résultats (à partir du 6/12/2018)

Un message vous est envoyé sur votre messagerie professionnelle

Portail électeurs

Veillez saisir votre adresse de messagerie professionnelle

✉ marie.durand@education.gouv.fr

ex: prenom.nom@ac-academie.fr

CO

Accédez à votre espace électeur pour :

- Consulter votre profil (à partir du 11/10/2018)
- Consulter les scrutins auxquels vous pouvez voter (à partir du 11/10/2018) et leurs listes de candidats (à partir du 5/11/2018)
- Consulter la liste électorale (à partir du 5/11/2018)
- Voter (à partir du 29/11/2018)
- Consulter les résultats (à partir du 6/12/2018)

Attention : le délai de réception du courriel peut prendre jusqu'à 15 mn selon les systèmes de sécurité académique.
Merci de consulter votre messagerie professionnelle et de cliquer sur le lien contenu dans le message afin de finaliser la création de votre espace électeur.

Étape 2 : Allez dans votre messagerie, ouvrez le message [création de votre compte] et cliquez sur le lien d'activation

Bonjour,

Pour créer votre mot de passe personnel électeur en toute sécurité, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://formation.elections2018.education.gouv.fr/portail/creation-compte-etape2.htm?token=2f6c34911c71PWZic>

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter la page dédiée aux élections professionnelles :

www.education.gouv.fr/electionspro2018

Cordialement,

L'équipe chargée des élections professionnelles 2018

Étape 3 : Créez votre mot de passe personnel

Création de mon mot de passe

Créez votre mot de passe personnel électeur qui devra contenir entre 8 et 24 caractères, au moins une minuscule, une majuscule, un chiffre, et doit être différent de votre adresse de messagerie professionnelle.

Mot de passe personnel électeur *



Confirmation du mot de passe personnel électeur *



VALIDER

Votre espace électeur est créé, pensez à conserver votre mot de passe. C'est l'un des éléments dont vous avez besoin pour voter.

Cet espace personnalisé vous informe sur les scrutins auxquels vous pouvez participer et vous permet d'accéder à l'espace de vote.

Consulter mon profil électeur

Dès le 11 octobre : affichage de vos données personnelles électeur

Consulter les scrutins auxquels je participe

Dès le 11 octobre : affichage des scrutins

Dès le 5 novembre : affichage des listes de candidats et de leurs professions de foi pour chaque scrutin

Consulter les listes électorales

Dès le 11 octobre : consultation des listes électorales par scrutin

Demander un nouvel identifiant électeur

Si vous n'avez pas reçu ou égaré votre identifiant électeur, demandez-en un nouveau à partir du 5 novembre

Voter

Du 29 novembre 10h au 6 décembre 17h (heure de Paris) : connectez-vous à l'espace de vote avec votre identifiant électeur et votre mot de passe personnel électeur

Accéder aux résultats

A partir du 7 décembre : consultez les résultats

Si vous avez aussi votre identifiant de vote, vous pouvez voter.